



## CONSEIL D'ADMINISTRATION du C.C.A.S

### COMPTE RENDU

Séance du 23 octobre 2014

L'an deux mille quatorze, le 23 octobre 2014 à 09 heures,

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'Action Sociale de la ville de Saint- Pierreville, légalement convoqué par son Président, s'est réuni en séance ordinaire au C.C.A.S., sous la présidence de Madame Sabine LOULIER Présidente du C.C.A.S.

Etaient présents : M.CHALANCON Louis, M.DESROIS Jean-Philippe, Mme DIOT Jacqueline, Mme LOULIER Sabine, M. NURY Henri, M. NURY Jean-Jacques, M.VIALATTE Francis, M.VIALLE Bernard.

Procuration : M. TORTI Damien représenté par M. DESROIS Jean-Philippe  
M. ROUX Jean-Pierre représenté par Mme LOULIER Sabine

Absente : Mme HILAIRE Cindy

Assistent : M. Henry HERDT, Directeur de l'EHPAD et du SSIAD,  
Mme Laure PRUNARETY, Secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance a été déclarée ouverte.

#### ➤ Délibération n°1: Budget Prévisionnel de l'EHPAD Les Myrtilles pour l'année 2015

Le Président présente au Conseil d'Administration le budget prévisionnel 2015 de l'EHPAD les Myrtilles arrêtés comme suit :

#### **Fonctionnement**

|  |               |
|--|---------------|
| Total des recettes et dépenses section Hébergement : | 1 396 221.78€ |
| Total des recettes et dépenses section Dépendance :  | 409 256.78€   |

Total des recettes et dépenses section Soins : 829 917.13€

Total des recettes et des dépenses : 2 635 395.69€

**Investissements :**

Total des recettes : 3 549 654.25€

Total des dépenses : 3 549 654.25€

Après avoir délibéré, le Conseil d' Administration approuve à l'unanimité des membres présents le budget tel que ci-dessus.

➤ **Délibération n°2 : Budget Prévisionnel du S.S.I.A.D de Saint-Pierreville pour l'année 2015**

Le Président présente au Conseil d'Administration le budget prévisionnel 2015 du S.S.I.A.D de Saint-Pierreville arrêtés comme suit :

**Fonctionnement**

Total des recettes : 315 848.98€

Total des dépenses: 315 848.98€

Après avoir délibéré, le Conseil d' Administration approuve à l'unanimité des membres présents le budget tel que ci-dessus.

➤ **Délibération n°3 : Rapport du Président, Réhabilitation et extension de l'EHPAD Les Myrtilles**

**AVENANT AUX MARCHES DE TRAVAUX**

Le SDEA a été retenu en qualité de mandataire du maitre d'ouvrage pour l'opération.

Par délibérations des 7 novembre 2012 et 29 novembre 2012, le conseil d'administration du CCAS a retenu les titulaires des lots de travaux.

**AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX**

Au stade de l'opération il est nécessaire de se prononcer sur des avenants à des marchés de travaux.

**Lot 08 MENUISERIE INTERIEURE**

Titulaire : MENUISERIE GERO LES MOULINS DE TARTARY 07200 AUBENAS

Pour un montant initial de 337 090,57 € HT  
Montant après avenant n°1 : 344 533,51 € HT

Travaux complémentaires sur les ouvrages suivants :  
Cloisonnement des sanitaires modifié suite à une modification des dispositifs de transfert du bois dans le silo.

Pour un montant HT avenant n°2 de 1 445,18€ HT soit une augmentation de 2,637 % du montant initial du marché. L'avis de la CAO n'est pas nécessaire.

Soit un total de 345 978,69 € HT

### **Lot 16 CHAUFFAGE VENTILATION DESENFUMAGE**

Titulaire : SARL CHAUSSABEL - QUARTIER DU POISSON - 07200 UCEL  
Pour un montant de 478 229,29 € HT  
Montant après avenant n°1 487 271,05 € HT

Travaux complémentaires sur les ouvrages suivants :  
Adjonction d'un radiateur de chauffage Niveau +1 Bâtiment B local ménage

Pour un montant HT de 644,66 € HT soit une augmentation de 2,025 % du montant initial du marché. L'avis de la CAO n'est pas nécessaire.

La Présidente propose au Conseil d'Administration de retenir les avenants aux 2 lots de travaux détaillés ci-dessus.

Le Conseil d'administration valide les propositions, le montant des travaux passe ainsi de :

Montant initial : 4 420 089,85 € HT

Nouveau montant après délibération concernant les avenants aux marchés de travaux :  
4 610 153,97 € HT

Le montant de l'opération n'évolue pas.

Après en avoir délibéré et statué, le Conseil d'administration à l'unanimité des membres :

Autorise le Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche à signer les avenants aux marchés de travaux correspondants, ainsi que tous les documents rattachés, aux conditions ci-dessus.

### **➤ Délibération n°4 : Organisation des goûters de Noël / colis personnes âgées.**

La Présidente indique que traditionnellement le CCAS participe, à l'occasion des fêtes de fin d'année, au goûter de Noël des enfants de la commune. Cette année, la dépense s'élèvera à 416€.

Est ensuite soulevée la question du goûter de Noël des résidents de l'EHPAD ainsi que des colis de fin d'année qui sont distribués aux personnes âgées de la commune. Jusqu'ici, ces goûters et colis étaient à la charge de la communauté de commune des châtaigniers ; la Présidente propose donc que le CCAS reprenne à sa charge ces deux actions. Concernant les colis, le conseil souhaite

offrir un bon d'achat à utiliser chez les commerçants locaux. Le montant envisagé est de 20€ par colis pour une personne seule et de 30€ par colis pour un couple.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des membres, que le CCAS assurera la mise en œuvre de ces actions.

### **Informations diverses :**

#### **- Repas portés à l'école :**

La présidente indique aux membres du CA qu'une question concernant la qualité des repas servis à la cantine a été soulevée en Conseil Municipal. Le Directeur rappelle que l'EHPAD les Myrtilles n'est pas une cuisine centrale, que le service proposé est fiable et de qualité. Les membres du CCAS sont surpris que cette question ressorte après les nombreux efforts conjoints qui ont été faits par le passé.

#### **- Actualités du CIAS de Val'Eyrieux**

Dans sa séance du 25 septembre 2014, le CIAS s'est doté d'un budget autonome. Il a été également indiqué le début d'un diagnostic que l'on appelle « analyse des besoins sociaux » sur le territoire de Val'Eyrieux a été lancé afin d'avoir la meilleure connaissance possible des pratiques, des enjeux et des choix à faire en matière d'aide sociale sur le territoire.

M. Desestres (VP) et M. Ravier (Directeur Pole Social) sont venus rencontrer le CCAS de Saint Pierreville afin de recenser les actions du CCAS pour voir comment les lier aux actions menées par le CIAS. Ces informations serviront à l'établissement de l'ABS

#### **- Horaires des réunions du Conseil d'Administration**

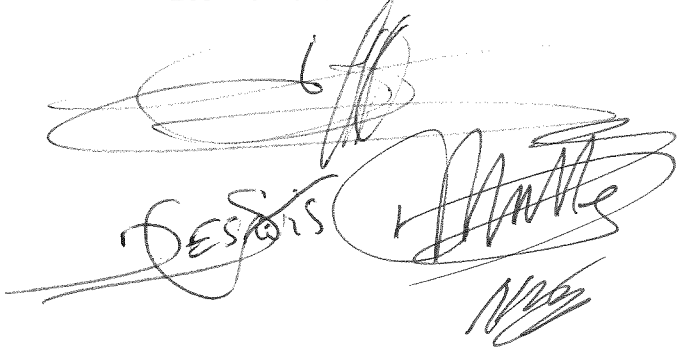
Certains membres du CA demandent s'il est possible que les réunions aient lieu plutôt l'après-midi et de préférence à partir de 17h.

- Recrutement de Mme HILAIRE Cindy en tant d'infirmière Coordinatrice de l'EHPAD Les Myrtilles à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2014. A compter de cette date, et conformément à la réglementation en vigueur, Mme HILAIRE démissionnera de sa fonction d'administrateur du CCAS.

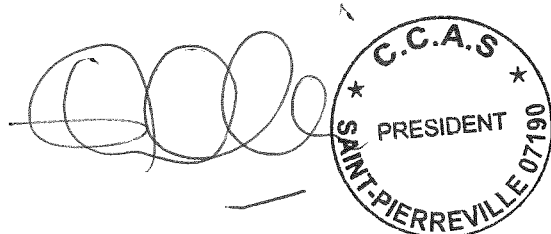
L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 10h45

Fait à Saint Pierreville, le 23 octobre 2014

**Les membres du Conseil d'Administration**



**Sabine LOULIER  
La Présidente**



The stamp is circular with the text: C.C.A.S. \* \* PRESIDENT SAINT-PIERREVILLE 07190